

Le Conseil de développement peut **être saisi** par la Communauté d'agglomération de Plaine Commune **ou s'autosaisir**, de sa propre initiative. Depuis 2004, il a élaboré **29 contributions**, notamment sur les documents de planification (SCOT, PLH, PLD,...) et budgétaires concourant ainsi à participer **à la co-élaboration du projet de territoire et du grand Paris**.

THEMES ET SUJETS DES CONTRIBUTIONS :

- ◆ **Le budget de Plaine Commune – Saisines** : le Budget 2005 (25 01 2005), le Budget 2006 (15 12 2005), le Budget 2007 (7 12 2006), le Budget 2008 (15 11 2007), le Budget 2009 (10 12 2008), le Budget 2010 (16 11 2009), le Budget 2011 (24 11 2010), le Budget 2012 (13 02 2012) + lettre avis du 13 12 2011, le Budget 2013 (15 11 2012).
- ◆ Le Plan Local de l'Habitat – PLH 2005-2009 (30 9 2004) – **Saisine**
- ◆ La résorption de l'habitat insalubre (29 03 2007) – **Auto-saisine**
- ◆ Le Plan Local de l'Habitat 2010-2015 (16 11 2009) – **Saisine**
- ◆ La concertation menée dans les projets de rénovation urbaine avec les habitants, les usagers et les acteurs du territoire (10 mai 2011) - **Auto-saisine**
- ◆ Le développement local intégré, les nouvelles filières d'emploi et de formation et la lutte contre les discriminations (15 12 2005) – **Auto-saisine**
- ◆ Les services à la personne – (31 01 2008) - **Auto-saisine**
- ◆ L'éco-développement– (31 01 2008) - **Auto-saisine**
- ◆ Les priorités du Plan Communautaire de Plaine Commune pour l'activité et l'emploi pour 2006/2012 (12 04 2010) – **Saisine**
- ◆ Le Plan Climat Energie et les politiques de développement durable (25 01 2010) – **Saisine**
- ◆ Le projet d'agglomération - *Habitants, personnes travaillant sur le territoire et démocratie d'agglomération* (30 03 2006) - **Saisine**
- ◆ Le projet de territoire - Schéma de Cohérence Territoriale - SCOT (7 11 2006) – **Saisine**
- ◆ Le projet de « Grand Paris » et l'avenir de la métropole francilienne (2 10 2008) – **Saisine**
- ◆ Le Contrat de Développement Territorial du territoire de la culture et de la création du grand Paris (26 09 2012) **Saisine**
- ◆ Le Grand Paris des transports – contribution aux débats publics sur les projets de réseau de transport public du Grand Paris et Arc Express (24 11 2010) – **Auto-saisine**
- ◆ Le Plan Local des Déplacements – PLD (7 06 2007) – **Saisine**
- ◆ L'organisation des Jeux Olympiques de 2012 (9 11 2004) – **Auto-saisine**
- ◆ Le centre aquatique olympique de Plaine Commune (19 12 2007) - **Auto-saisine**
- ◆ Pour un territoire propre, agréable à vivre et à respecter (2 04 2012) – **Saisine**
- ◆ La culture : pour une identité communautaire et favoriser l'accès de tous à la culture (10 06 2008) – **Auto-saisine**

SAISINES EN COURS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PLAINE COMMUNE

- ▶ Le Plan Communautaire de Stationnement (novembre 2009),
- ▶ L'Agenda 21 (septembre 2010),

AUTO- SAISINES EN COURS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PLAINE COMMUNE

- ▣ La Communauté d'agglomération Plaine Commune, l'identité du territoire et la place de cet ensemble dans le projet de métropole « Grand Paris » (11 mars 2010)
- ▣ La culture
- ▣ L'accès à l'habitat pour les personnes en dessous du seuil de revenu pour l'accès au logement social

AUTO- SAISINES DE LA COORDINATION NATIONALE ET REGIONALE D'ILE DE FRANCE DES CONSEILS DE DEVELOPPEMENT

- Construire avec les citoyens des Métropoles compétitives, multipolaires et solidaires, contribution aux réflexions sur le projet de réforme territoriale et la création de métropoles suite au rapport Balladur – (septembre 2009)
- Contribution des Conseils de développement franciliens sur le « Grand Paris » – (mai 2010)
- Pôles métropolitains - 1ère contribution des Conseils de développement (juin 2012)
- La place des citoyens et des instances de dialogue dans la réforme territoriale (octobre 2012)

LE PARCOURS D'UNE CONTRIBUTION

Etape 1 : Saisine par Plaine Commune ou Auto-saisine en Assemblée plénière du Conseil de développement – Elaboration, audition, échanges en groupes de travail - Validation en Assemblée plénière.

Etape 2 : Présentation et échanges au Bureau communautaire. Dans certains cas, elle est annexée au rapport voté par le Conseil communautaire, ou associée à un document soumis à enquête publique.

Etape 3 : La contribution est publique (Internet, envoi aux élu(e)s des 8 villes et aux partenaires.

Elle est partagée lors d'initiatives auxquelles le Conseil participe (fêtes dans les villes, débat, ..) ou qu'il organise.

Les contributions du Conseil de développement de Plaine Commune sont **disponibles** sur internet



http://www.plainecommune.fr/page/p-303/art_id/ ou envoyées par courrier sur simple demande.

Etape 4 : Suivi des contributions afin d'en mesurer les implications sur la politique menée par l'agglomération (échanges avec les élu(e)s, l'administration, demande de retours formalisés sur la prise en compte des propositions, ..). L'objectif est de tendre vers une co-élaboration avec les élus et les techniciens, sachant que les élu(e)s disposent du pouvoir de décision.

CONTACT

Conseil de développement de Plaine Commune - 21 rue Jules Rimet 93218 Saint-Denis Cedex
Animatrice : Valérie Grémont - Assistante / Elisabeth Velardi ; 01.55.93.57.52 – 49.38

conseil-developpement@plainecommune.com.fr



Les travaux des Conseils de la Coordination nationale sont disponibles sur le site du Conseil de Nantes Métropole http://www.nantes-citoyennete.com/Reseau_National.html